



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent trente-sixième session

Rome, 8 – 9 février 2011

**Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM
pour l'exercice biennal 2010-2011**

Prière d'adresser toute question relative à la teneur du document à:

M. Sean O'Brien

**Directeur de la Division du budget et de la programmation, Directeur financier adjoint
Programme alimentaire mondial**

Tél: +3906 6513 2682

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. Les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 est présenté au Conseil d'administration pour approbation.
- Ce document fait un tour d'horizon des modifications apportées au programme de travail depuis la présentation du précédent rapport, faisant apparaître une diminution d'un montant net de 119,1 millions de dollars pour l'exercice biennal. Le niveau projeté du programme de travail pour l'exercice biennal s'élève donc au total à 11,86 milliards de dollars, dont 6,85 milliards de dollars pour 2010 et 5,01 milliards de dollars pour 2011.
- Le rapport présente les niveaux projetés des ressources du PAM pour 2010 et 2011 et leur incidence sur le budget administratif et d'appui aux programmes. On y trouve aussi les besoins opérationnels globaux du PAM, l'accent étant mis sur le recours au mécanisme de préfinancement et aux ressources extrabudgétaires.
- Le document inclut également une demande d'approbation de dépenses supplémentaires d'un montant total de 11,2 millions de dollars: 10,2 millions de dollars pour améliorer la sécurité sur le terrain et 1,0 million de dollars pour un système de gestion de la trésorerie.

ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

- Le Comité financier est prié de prendre note du document intitulé "Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011" et de l'entériner afin qu'il soit soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Projet d'avis

Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO conseille au Conseil d'administration du PAM d'approuver les dépenses supplémentaires demandées au titre de l'amélioration de la sécurité sur le terrain et d'un système de gestion de la trésorerie, comme indiqué dans le document intitulé "Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011".

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–16 février 2011

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2011/5-A/1
20 janvier 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

QUATRIÈME RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice exécutive adjointe et Directrice financière, RM*:	Mme G. Casar	té.: 066513-2885
Directeur financier adjoint et Directeur, RMB**:	M. S. O'Brien	tél.: 066513-2682
Chef, RMBB***:	M. J. Crisci	tél.: 066513-2704

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle

** Division du budget et de la programmation

*** Service du budget

RÉSUMÉ

Cette quatrième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 fait un tour d'horizon complet des modifications apportées au programme de travail depuis l'approbation du budget pour l'exercice biennal, en rendant compte de manière plus détaillée de celles qui sont intervenues depuis la dernière mise à jour.

Ce document présente les niveaux projetés des ressources du PAM pour 2010 et 2011 et leur incidence sur le budget administratif et d'appui aux programmes. On y trouvera aussi les besoins opérationnels globaux du PAM, l'accent étant mis sur le recours au mécanisme de préfinancement et aux ressources extrabudgétaires.

À l'aide de son indice des prix des céréales et d'un indice des prix du pétrole brut, le PAM surveille l'évolution des marchés mondiaux et ses répercussions sur ses dépenses liées aux produits alimentaires et au transport, de manière à s'assurer que ces deux grandes composantes de ses budgets sont adéquatement financées.

Le document inclut également une demande d'approbation de dépenses supplémentaires d'un montant de 11,2 millions de dollars É.-U.: 10,2 millions de dollars pour améliorer la sécurité sur le terrain; et 1,0 million de dollars pour un système de gestion de la trésorerie.

PROJET DE DÉCISION*

Après avoir examiné le document intitulé "Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011" (WFP/EB.1/2011/5-A/1), le Conseil:

- i) **prend note** du niveau projeté du programme de travail, soit 11,86 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, hors provision pour besoins imprévus;
- ii) **approuve** des dépenses supplémentaires d'un montant maximal de 10,2 millions de dollars pour améliorer la sécurité sur le terrain, montant qui sera financé au moyen du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes;
- iii) **approuve** des dépenses supplémentaires d'un montant de 1,0 million de dollars au titre d'un système de gestion de la trésorerie, qui sera financé au moyen de la partie non affectée du Fonds général.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. Lors de l'approbation du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011, le Secrétariat a réaffirmé qu'il s'engageait à faire régulièrement le point sur sa mise en œuvre. Ce quatrième rapport présenté au Conseil contient les renseignements disponibles en décembre 2010.

GÉNÉRALITÉS

2. Le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 présenté à l'origine définissait un programme de travail pour cette période, dont le montant total se chiffrait à 8,95 milliards de dollars (4,6 milliards de dollars pour 2010 et 4,35 milliards de dollars pour 2011), hors provision pour besoins imprévus.
3. Le programme de travail est constitué des projets conçus, à partir des conclusions des évaluations, en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires. Il équivaut à un appel à la mobilisation des ressources requises, principalement sur la base des besoins¹; le niveau effectif des activités opérationnelles dépendra des contributions reçues pour la période.
4. En application du Statut du PAM, le programme de travail proposé couvre l'ensemble des besoins opérationnels, y compris le montant requis au titre des coûts d'appui indirects (CAI).
5. Les politiques financières, les processus opératoires et les contrôles mis en œuvre par le PAM garantissent que les dépenses n'excèdent pas le niveau des ressources mises à disposition par les donateurs et que les restrictions imposées par ces derniers quant à l'utilisation de ces ressources sont bien respectées.
6. Depuis la parution du troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion, en novembre 2010, le montant du programme de travail du PAM pour 2010-2011 a diminué de 119,1 millions de dollars, soit 63,5 millions de dollars pour 2010 et 55,6 millions de dollars pour 2011. Cette diminution résulte essentiellement de l'actualisation des évaluations des besoins des pays, de l'impossibilité pour le PAM d'accéder à certaines populations dans le besoin, dans le centre et le sud de la Somalie par exemple, et de l'examen en cours des besoins au titre des coûts opérationnels directs.
7. Depuis l'approbation, en 2009, du Plan de gestion pour l'exercice biennal, le programme de travail de 2010 a augmenté, dans une proportion de 2,25 milliards de dollars. Des besoins imprévus dus au séisme en Haïti, aux inondations au Pakistan et à la sécheresse dans la région du Sahel et dans la corne de l'Afrique sont à l'origine de la majeure partie de cette augmentation². On trouvera à l'annexe I du présent document une analyse des besoins imprévus.
8. À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a approuvé un relèvement du plafond du mécanisme de financement anticipé (MFA)³ et le Secrétariat s'est engagé à communiquer régulièrement au Conseil des données actualisées sur les mécanismes de

¹ Conformément à l'article II.2 du Règlement général, le programme de travail est fondé sur une évaluation des besoins, sauf pour les activités de développement.

² Troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011, par. 5.

³ WFP/EB.2/2010/5-B/1.

préfinancement du PAM. La présente mise à jour récapitule les réalisations obtenues par le PAM grâce à l'utilisation en 2010 des mécanismes de préfinancement.

9. On trouvera à l'annexe II un glossaire des termes employés dans le présent document.

SECTION I: APERÇU DU BUDGET OPÉRATIONNEL DE L'EXERCICE BIENNAL

Grands traits du programme de travail de 2010

10. Le montant du programme de travail de 2010 a diminué de 63,5 millions de dollars depuis la troisième mise à jour du Plan de gestion, une baisse qui en porte le montant total à 6,85 milliards de dollars.
11. Au cours de la période à l'examen, le programme de travail a diminué dans 13 pays, ce qui correspond à un montant de 127,2 millions de dollars, et augmenté dans 32 pays, ce qui correspond à un montant de 63,7 millions de dollars.

Modifications du programme de travail de 2011 depuis la troisième mise à jour

12. Comme le montre le tableau 1, selon l'actualisation la plus récente du programme de travail de 2011, celui-ci s'établit à 5,01 milliards de dollars, soit une baisse de 55,6 millions de dollars depuis la troisième mise à jour: les besoins ont diminué dans 21 pays (255,1 millions de dollars) et augmenté dans 21 pays (199,5 millions de dollars)⁴.

TABLEAU 1: PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2011 DEPUIS LA TROISIÈME MISE À JOUR (<i>en millions de dollars</i>)*	
Programme de travail de 2011 tel qu'il apparaissait dans la troisième mise à jour	5 070,0
Principales baisses intervenues depuis la troisième mise à jour	
Somalie	-84,0
Éthiopie	-58,3
Haïti	-33,0
Autres	-79,8
<i>Total partiel, principales baisses pour 2011</i>	<i>-255,1</i>
Principales augmentations depuis la troisième mise à jour	
Niger	46,0
Ouganda	37,8
Autres	115,7
<i>Total partiel, principales augmentations pour 2011</i>	<i>199,5</i>
<i>Programme de travail actualisé pour 2011</i>	<i>5 014,4</i>

* CAI compris

⁴ Pour de plus amples informations, consulter le document intitulé "Projected 2011 Needs for WFP Projects and Operations" (Besoins projetés pour 2011 pour les projets et opérations du PAM), novembre 2010, Rome.

Principales baisses intervenues depuis la troisième mise à jour

13. *Somalie*. Les besoins pour 2011 diminuent encore dans une proportion de 84 millions de dollars en raison de l'amélioration de la situation en matière de sécurité alimentaire, dont il est fait état dans l'évaluation saisonnière pour 2010, ainsi que de l'accroissement des restrictions d'accès dues aux problèmes de sécurité. Le nombre de bénéficiaires a diminué de 1,8 million à 1,2 million, ce qui représente une diminution globale des quantités fournies de plus de 100 000 tonnes.
14. *Éthiopie*. En 2011, le niveau global des besoins devrait baisser de 58,3 millions de dollars, principalement dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours ("Réponse aux crises humanitaires et amélioration de la résistance à l'insécurité alimentaire"). Cette réduction résulte principalement d'une diminution du nombre de bénéficiaires ayant besoin d'une assistance alimentaire, qui s'explique par une amélioration des disponibilités alimentaires et de l'accès à la nourriture à la suite d'une bonne récolte. Au total, le nombre prévu de bénéficiaires en 2011, tous projets confondus, est de 5,7 millions de personnes, dont 1,9 million dans le cadre des opérations de secours, une baisse significative par rapport au chiffre de 9,4 millions de 2010. Les besoins pourraient encore baisser à la suite de la vérification de l'évaluation de la dernière récolte en date, à paraître au début de 2011.
15. *Haïti*. Le PAM continue de répondre aux besoins humanitaires urgents, et près de 2,5 millions de personnes continueront de bénéficier d'une assistance alimentaire en 2011. La diminution du budget est due au fait que les secours généralisés sont progressivement remplacés par une assistance alimentaire et monétaire ainsi qu'un appui nutritionnel ciblés, la protection sociale servant à accélérer le redressement. Tout en se tenant prêt à faire face aux nouveaux chocs susceptibles de survenir, le PAM remplacera progressivement l'opération d'urgence lancée juste après le tremblement de terre par une IPSR visant à aider les populations vulnérables à se relever après le séisme et des chocs récurrents.
16. Les besoins pour 2011 ont également été revus à la baisse dans 18 autres pays, dont la République démocratique du Congo, le Tchad et la Guinée, ce qui représente un montant total de 79,8 millions de dollars.

Principales augmentations intervenues depuis la troisième mise à jour

17. *Niger*. L'opération d'urgence en cours, lancée pour faire face à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2010, a été prolongée jusqu'au 31 mars 2011. Dans le cadre de cette prolongation, le PAM aura besoin de 46 millions de dollars de plus pour venir en aide à 1,4 million de bénéficiaires à la faveur d'activités Vivres contre travail et Espèces contre travail, dans le but de préserver les moyens de subsistance et d'appuyer le redressement dans les zones vulnérables.
18. *Ouganda*. La récolte supérieure à la moyenne enregistrée dans le Karamoja et les régions adjacentes a certes eu pour effet d'accroître l'offre sur les marchés de la plupart des aliments de base et d'en faire baisser les prix, mais 56 000 ménages qui bénéficiaient au départ de l'opération d'urgence qui a pris fin en décembre 2010 continueront à avoir besoin d'une assistance en 2011. Le programme de pays et l'IPSR leur viendront en aide; il faudra pour ce faire un montant supplémentaire de 37,8 millions de dollars⁵.

⁵ Le bureau de pays revoit actuellement à la baisse les besoins pour 2011 pour l'IPSR en cours.

19. Les besoins pour 2011 ont également été revus à la hausse pour 19 autres pays, dont la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et le Rwanda, ce qui représente un montant total de 115,7 millions de dollars.

⇒ *Transferts monétaires et bons d'alimentation*

20. Dans le Plan de gestion initial, le montant projeté au titre des transferts monétaires et des bons d'alimentation était de 300,4 millions de dollars. Depuis lors, le PAM a déjà approuvé des interventions reposant sur des transferts monétaires d'un montant de 220,5 millions de dollars dans 25 pays, notamment en Afghanistan, en Haïti, au Myanmar, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, en République arabe syrienne et en Zambie. Les activités fondées sur des transferts monétaires et des bons d'alimentation devraient encore se développer en 2011, là où les conditions le permettront et au fur et à mesure que le personnel du PAM et les partenaires seront plus à l'aise avec ces nouvelles modalités.

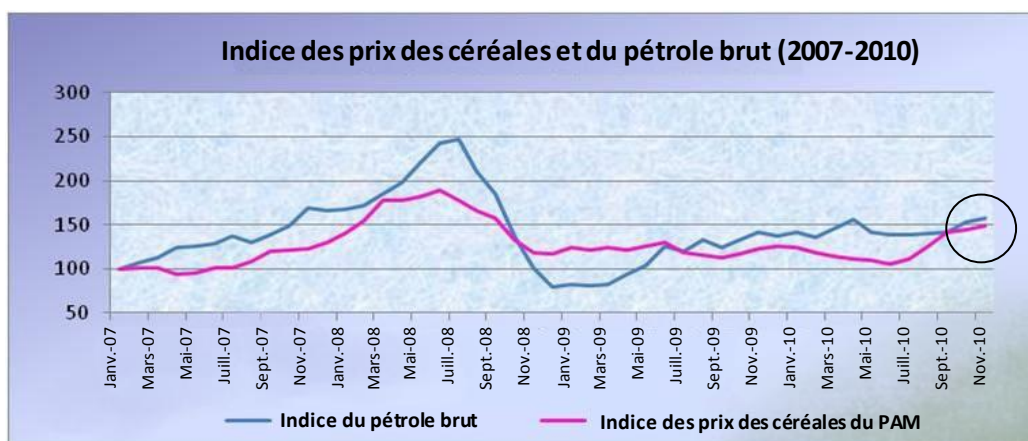
21. Les interventions faisant appel aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation peuvent jouer un rôle important pour ce qui est de répondre aux besoins alimentaires et de réaliser les Objectifs stratégiques du PAM dans les situations où des denrées sont disponibles sur les marchés mais où les populations ne peuvent s'en procurer faute de ressources. La possibilité de recourir aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation en sus de l'aide alimentaire permet au PAM d'adapter plus précisément ses programmes aux besoins et aux préférences des bénéficiaires ainsi qu'au contexte local. Les avantages perçus, comme la maîtrise des coûts, le renforcement de l'autosuffisance et la viabilité, seront examinés durant l'exécution des activités. En fin de compte, le recours aux modalités que sont les transferts monétaires et les bons d'alimentation pourrait permettre de raccourcir les délais d'intervention: en 2010, des programmes faisant appel aux transferts monétaires ont été mis en place et utilisés dans le cadre des interventions d'urgence en Haïti et au Pakistan, après une phase initiale d'aide alimentaire de grande envergure.

22. En 2011, le PAM adaptera ses systèmes et procédures pour faciliter le développement de l'utilisation des transferts monétaires et des bons d'alimentation par l'intermédiaire des partenaires coopérants dans divers contextes, et il renforcera l'appui technique fourni aux antennes locales. Le PAM va également diffuser des directives améliorées et continuer de renforcer la capacité de son personnel et de ses partenaires de faire les bons choix ainsi que de concevoir et de gérer des programmes comportant des transferts monétaires et des bons d'alimentation.

⇒ *Répercussions de l'évolution des prix des céréales et des carburants sur le budget du PAM*

23. L'indice PAM des prix des céréales, établi à partir de données communiquées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et le bulletin trimestriel du PAM intitulé *Market Monitor* montrent que les prix des produits alimentaires ont continué d'augmenter ces derniers mois dans la plupart des 61 pays suivis par le PAM (figure 1). L'indice des prix des céréales a augmenté de 43 points depuis juin 2010, et il se situe 39 points en dessous de son niveau de juin 2008, date à laquelle les prix des denrées alimentaires avaient atteint leur niveau record.

Figure 1: Indice des prix des céréales et du pétrole brut (2007-2010)



24. Le Secrétariat continue de surveiller et d'actualiser régulièrement les prix des produits alimentaires et les coûts du transport, et il informera le Conseil de l'évolution des prix dans ses rapports sur la mise en œuvre du Plan de gestion⁶.

SECTION II: NIVEAU DE RESSOURCES PROJÉTÉ

25. Le Plan de gestion initial du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 tablait sur des recettes d'un montant de 7,5 milliards de dollars, qui devaient permettre de générer des recettes d'un montant de 476 millions de dollars au titre des CAI. Les prévisions actuelles de financement pour 2010-2011 s'élèvent à 7,45 milliards de dollars, montant qui devrait générer des recettes d'un montant de 473 millions de dollars au titre des CAI.
26. En 2010, le PAM s'attend à recevoir 3,7 milliards de dollars, pour financer des besoins évalués à 6,85 milliards de dollars. Comme indiqué dans la dernière mise à jour du Plan de gestion, les perspectives de financement pour 2010 ont été légèrement revues à la baisse (réduction de 50 millions de dollars).
27. Le niveau projeté des recettes pour 2011 est de 3,75 milliards de dollars, pour financer des besoins évalués à 5,01 milliards de dollars. Le PAM continue d'étudier les divers moyens de financement.

Principaux aspects de la mobilisation des ressources pour 2010

28. À la mi-décembre 2010, le PAM avait reçu 3,59 milliards de dollars provenant de 80 sources de financement, dont 73 gouvernements donateurs. La tendance générale est similaire à celle des années précédentes, les 10 principales sources de financement fournissant 80 pour cent de l'ensemble des fonds reçus. Toutefois, diverses évolutions expliquent ces chiffres globaux et attestent de la nouvelle orientation des relations avec les donateurs, telle qu'indiquée dans le document intitulé "Mobilisation des ressources dans un environnement en mutation".

⁶ Le montant du programme de travail indiqué dans le présent document a été établie en novembre 2010. Depuis lors, les prix des denrées et des carburants ont évolué. Le Secrétariat a commencé d'examiner les incidences que ces fluctuations récentes pourraient avoir sur le programme de travail.

29. Signe d'un soutien sans faille et d'un engagement accru en faveur des opérations lancées par le PAM depuis les crises provoquées par la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants en 2008, en 2010, 43 gouvernements donateurs ont accru les fonds alloués au PAM par rapport aux moyennes relevées entre 2005 et 2007, et 34 gouvernements donateurs ont versé une contribution supérieure à leur contribution de 2009.
30. L'augmentation des contributions de gouvernements de pays hôtes est l'un des faits nouveaux importants et bienvenus de ces dernières années. À ce jour en 2010, le PAM a reçu 102 millions de dollars de 23 gouvernements hôtes, à savoir l'Algérie, le Bangladesh, le Bénin, le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cambodge, la Colombie, Cuba, l'Égypte, l'Équateur, El Salvador, l'Inde, l'Indonésie, l'Iraq, le Kenya, le Lesotho, l'Ouganda, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Népal, la République arabe syrienne et le Soudan. Seize de ces gouvernements ont appuyé les opérations du PAM dans leur pays en fournissant plus de 73 millions de dollars sous forme de contributions en nature et, de plus en plus fréquemment, de contributions monétaires. Le don le plus important à ce jour, d'un montant de 36 millions de dollars, provient du Gouvernement népalais, suivi par une contribution de 17 millions de dollars du Gouvernement iraquien en faveur de l'IPSR menée dans le pays. Sept autres gouvernements ont contribué à hauteur de presque 30 millions de dollars à des opérations du PAM hors de leur pays.
31. Compte tenu du développement constant des partenariats entre le PAM et des économies émergentes ou des pays en développement, le couplage de contributions en espèces et de contributions en nature sous forme de produits a apporté en 2010 quelque 145 000 tonnes de produits, d'une valeur de 87 millions de dollars. L'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bangladesh, Cuba, l'Iraq, le Kenya, le Malawi, le Soudan et la Thaïlande ont notamment fourni des contributions en nature. Sur le montant de 32,8 millions de dollars confirmé pour financer les coûts associés aux arrangements de jumelage, l'Espagne a été le principal donateur, avec une allocation de 5,6 millions de dollars pour financer les coûts associés à la contribution en riz de la Thaïlande en faveur de l'opération du PAM en Haïti. Le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs a également fourni 11,7 millions de dollars à ce titre.
32. Les mesures prises par le PAM pour renforcer ses partenariats avec des pays du Golfe et des États arabes, qui soutiennent de longue date les activités humanitaires, ont également porté leurs fruits, comme en témoignent les contributions importantes du Gouvernement d'Oman et du Royaume d'Arabie saoudite. Le Gouvernement d'Oman a versé 26 millions de dollars en faveur des activités du PAM en République arabe syrienne, ce qui constitue un record.
33. L'amélioration de la coordination, de la collaboration et de la complémentarité des activités menées sous les auspices du système des Nations Unies a également permis au PAM d'obtenir 187 millions de dollars au titre des fonds thématiques et multidonateurs. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a alloué plus de 64 pour cent des fonds multidonateurs reçus à ce jour, des contributions importantes ayant été versées pour subvenir aux besoins en Haïti, au Niger, au Pakistan, au Soudan et dans d'autres pays. Le PAM a également reçu pour la première fois, au lendemain du séisme en Haïti, un crédit de 10 millions de dollars du Fonds de réponse humanitaire aux situations d'urgence en Haïti. Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix a alloué 500 000 dollars aux opérations du PAM en République démocratique du Congo et en République centrafricaine; c'était là la première fois que des fonds destinés à la consolidation de la paix étaient directement alloués à une activité du Programme.

34. Le PAM a également reçu pour la cinquième année consécutive des ressources de fonds communs pour les interventions humanitaires au Soudan et en République démocratique du Congo, en particulier pour des opérations spéciales en rapport avec le module de la logistique et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies menées dans les deux pays.
35. Le Secrétariat estime que le PAM jouit d'un avantage comparatif dans le cadre d'initiatives mondiales telles que l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, appuyée par un engagement de 22 milliards de dollars sur trois ans, et celles qui l'ont suivie, comme l'Initiative alimentaire pour l'avenir (*Feed the Future*) lancée par les États-Unis. Cet avantage tient à sa collaboration avec des gouvernements nationaux en vue de la mise en place de dispositifs de protection sociale fondés sur des activités productives et axés sur l'alimentation et de plans de lutte contre la faim qui permettent aux populations bénéficiaires de tirer parti des possibilités de développement tout en étant protégées quand les temps sont durs. Le PAM est bien placé pour tirer parti de ces initiatives ainsi que de programmes tels que la Facilité alimentaire de l'Union européenne et l'Initiative pour la santé mondiale. Il est cependant impératif que les activités correspondent aux objectifs des politiques et programmes du PAM.
36. Le Gouvernement des États-Unis a fait preuve de plus de souplesse, augmentant ses contributions en espèces en faveur des achats locaux et régionaux ainsi que des transferts monétaires. En 2010, le PAM a reçu des dons importants en espèces, d'un montant de 167 millions de dollars pour le Pakistan et de 35 millions de dollars pour Haïti, lesquels, en association avec les produits alimentaires, lui ont permis de s'adapter avec souplesse à la situation en vigueur sur les marchés locaux.
37. La Commission européenne s'est également montrée très réactive et a fortement appuyé les opérations du PAM en 2010. Son Service d'aide humanitaire a alloué presque 246 millions de dollars au PAM, montant supérieur à sa contribution de 2009. Le soutien consenti par le Service d'aide humanitaire au module de la logistique et au Service aérien d'aide humanitaire reste crucial pour que le PAM puisse continuer à renforcer ses opérations. Au titre de ses généreuses contributions aux opérations du PAM, le Canada a consacré 47 millions de dollars à l'accroissement de la capacité d'achat du PAM, afin de rendre ses opérations plus efficaces tout en améliorant la situation des producteurs locaux.
38. Le PAM continuera de travailler avec les donateurs en vue d'améliorer la prévisibilité et la flexibilité de ses financements. En décembre 2010, il a redoublé d'efforts pour encourager les contributions multilatérales, organisant le premier d'une série d'ateliers sur la planification de projets, la mobilisation de ressources et la hiérarchisation des priorités, au cours duquel ont notamment été expliqués le cycle de vie des projets fondé sur les besoins et la méthodologie utilisée par le Comité pour l'affectation stratégique des ressources, ainsi que le processus multilatéral de hiérarchisation des priorités du PAM.
39. Le PAM espère mettre davantage en évidence l'efficacité opérationnelle et financière et les avantages des contributions multilatérales (en particulier si le montant de celles-ci augmente de manière substantielle), qui lui permettent d'utiliser les fonds qui lui sont alloués d'une manière plus stratégique et plus souple. Jusqu'à présent, en 2010, 2 pour cent seulement des fonds multilatéraux reçus, d'un montant total de 323 millions de dollars, pouvaient être utilisés librement, c'est-à-dire sans qu'aucune affectation précise ne leur ait été assignée. Les contributions multilatérales les plus importantes continuent d'être versées par les gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède. Le PAM et un certain nombre de donateurs envisagent par ailleurs de conclure des accords de partenariat stratégique pluriannuels, comme le préconisent la Déclaration de Paris et les principes et bonnes pratiques d'action

humanitaire, en particulier pour améliorer la prévisibilité. Des accords pluriannuels ont déjà été signés entre le PAM et l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie et le Luxembourg.

SECTION III: MÉCANISMES DE PRÉFINANCEMENT

40. En 2010, le PAM disposait de trois mécanismes internes de préfinancement: i) le Compte d'intervention immédiate (CII); ii) le mécanisme de financement anticipé (MFA), qui englobe le mécanisme d'achat anticipé (MAA); et iii) le mécanisme d'avance au titre des coûts d'appui directs (MACAD).
41. Comme l'a approuvé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de novembre 2010⁷, le mécanisme de financement anticipé et le mécanisme d'avance au titre des coûts d'appui directs vont être fusionnés de façon à rationaliser l'administration des dispositifs de préfinancement, à compter du 1^{er} janvier 2011. Lors des débats, le Secrétariat s'est engagé à communiquer régulièrement au Conseil des données actualisées sur ces mécanismes. On trouvera dans les paragraphes ci-après les faits marquants de 2010 en la matière.

Compte d'intervention immédiate

42. Le CII est un fonds multilatéral qui permet au PAM de fournir une assistance alimentaire immédiate, notamment des articles non alimentaires et un appui logistique, dans les situations où des vies sont menacées. Il s'agit d'un fonds renouvelable auquel les donateurs peuvent verser des contributions en espèces. Depuis sa création, le CII est un dispositif d'intervention de secours très efficace.
43. Entre le mois de janvier et le 30 novembre 2010, le CII a mis à disposition un montant de 141,6 millions de dollars au profit de 51 opérations du PAM. Au cours de la même période, 27,9 millions de dollars ont été reçus de nouveaux donateurs pour reconstituer ce compte, et 109,3 millions de dollars ont été remboursés par des projets.
44. Sur le montant total débloqué, 93 pour cent ont été avancés à des opérations d'urgence, des IPSR et des opérations spéciales pour empêcher toute rupture désastreuse de l'approvisionnement et prépositionner des vivres dans des situations où des vies étaient menacées, pour financer les besoins lors du démarrage d'opérations d'urgence ou pour accroître les moyens logistiques en vue de la livraison de l'aide humanitaire d'urgence. Les 7 pour cent restants ont été consacrés à des interventions immédiates en cas de situation d'urgence soudaine et au financement de mesures de préparation aux crises.
45. En 2010, le CII a joué un rôle crucial en accordant un financement immédiat dans des situations d'urgence telles que le séisme qui a frappé Haïti en janvier, situation dans laquelle un montant total de 25,4 millions de dollars a été alloué pour répondre aux besoins de la population sinistrée; la sécheresse dans la région du Sahel, qui a donné lieu au versement d'un montant total de 20 millions de dollars au Niger, au Tchad et au Cameroun; et les inondations généralisées au Pakistan, à l'occasion desquelles un montant de 24,6 millions de dollars a été utilisé pour répondre aux besoins des victimes.

Mécanisme de financement anticipé

46. Le mécanisme de financement anticipé (MFA) a été créé en 2004 en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacé au PAM, et de transférer des bénéficiaires au Programme le risque de rupture de la filière d'approvisionnement. Ce mécanisme a deux objectifs

⁷ WFP/EB.2/2010/5-B/1.

principaux: i) optimiser l'utilisation des ressources destinées aux projets; et ii) améliorer la disponibilité des vivres au moment opportun. Grâce au MFA, les bureaux de pays ont accès à des fonds avant que les prévisions de contributions ne soient confirmées, ce qui permet de prépositionner des produits alimentaires avant la saison de soudure de manière à veiller à ce que les bénéficiaires aient accès à la nourriture même si les contributions ne sont confirmées qu'après la date de démarrage optimale du processus logistique.

47. Parce qu'il supprime le décalage qui existe entre le moment où les contributions sont reçues et celui où les liquidités sont nécessaires, le MFA est un outil très utile pour veiller à ce que les bénéficiaires du PAM reçoivent une assistance alimentaire au moment opportun.
48. À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a approuvé le relèvement du plafond du MFA de 180 millions de dollars à 557 millions de dollars, pour faire face à l'évolution et à l'augmentation de la demande. Depuis lors, la Directrice exécutive peut accroître le préfinancement alloué aux projets, recourir davantage au mécanisme d'achat anticipé et assurer un financement plus stable aux services institutionnels.

Préfinancement traditionnel

49. Entre janvier et novembre 2010, des prêts de préfinancement d'un montant total de 389,5 millions de dollars ont été approuvés au titre du MFA en faveur de plus de 58 opérations du PAM.
50. Sur ce montant, 61 pour cent ont financé des opérations d'urgence, 31 pour cent des IPSR, 7 pour cent des programmes de développement ou des programmes de pays et 1 pour cent des opérations spéciales.
51. Au début de l'année, un montant total de 53,1 millions de dollars a été avancé au titre du MFA aux bureaux du PAM au Kenya et en Éthiopie pour prévenir une rupture de la filière d'approvisionnement susceptible de résulter de la poursuite et de l'intensification de la sécheresse dans ces deux pays.
52. Une avance de 54 millions de dollars accordée au Bureau du Soudan a permis d'éviter une rupture prévisible de la filière d'approvisionnement et de raccourcir le délai d'achat et d'expédition des produits alimentaires, qui est généralement de quatre à six mois à compter de la confirmation de la contribution.
53. L'IPSR menée au Niger a reçu 15,1 millions de dollars pour aider à réduire le délai d'achat des produits alimentaires sur le marché international et garantir l'existence d'un stock suffisant dans le pays pour faire face à l'accroissement des besoins au cours de la saison de soudure. La sécheresse ayant empiré dans la région du Sahel, un montant total de 50,2 millions de dollars a été alloué à l'opération d'urgence au Niger pour que celle-ci puisse répondre sur-le-champ aux besoins de la population éprouvée par la sécheresse.
54. Les inondations qui ont frappé le Pakistan au mois d'août ont causé des dégâts considérables dans de vastes régions du pays et entraîné la perte de vies humaines, la destruction de logements, la disparition des moyens de subsistance et le déplacement de populations. Au total, 89,1 millions de dollars ont été avancés en faveur de l'opération d'urgence au Pakistan, ce qui a permis au bureau de pays d'apporter sur-le-champ des secours d'urgence.

Achats anticipés

55. Le Compte spécial pour les achats anticipés a été créé en juin 2008 pour permettre d'effectuer des achats stratégiques de produits alimentaires en Afrique en fonction des besoins régionaux et des prévisions de contribution. Un crédit renouvelable d'un montant de 60 millions de dollars provenant du MFA a été approuvé à cet effet.
56. En 2010, 85 025 tonnes de produits alimentaires, principalement du maïs, des haricots et des pois cassés jaunes, ont été achetées et réparties par la suite entre divers projets dans les régions de la corne de l'Afrique et du Sahel. Ces achats ont renforcé la gestion de la filière d'approvisionnement, nettement réduit les délais moyens et permis au PAM d'acheter à des prix plus avantageux.

Mécanisme d'avance au titre des coûts d'appui directs

57. Le MACAD est un dispositif de prêt créé en 1999 pour maintenir la capacité opérationnelle en cas de déficit de financement, dans le but d'éviter toute interruption des services. Depuis 2005, il permet également d'accorder des avances au titre des autres coûts opérationnels directs pour financer des interventions non liées à l'aide alimentaire, notamment des opérations spéciales à l'appui d'opérations d'urgence en cours, ainsi que des services institutionnels.
58. À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a approuvé le transfert d'un montant de 35,9 millions de dollars du MACAD à la réserve opérationnelle, portant le niveau de celle-ci de 57 millions de dollars à 92,9 millions de dollars.
59. En novembre 2010, les avances au titre du MACAD se chiffraient au total à 15,7 millions de dollars, à l'appui de sept opérations du PAM, dont 52 pour cent en faveur d'opérations d'urgence et d'IPSR, 9 pour cent d'opérations spéciales, 4 pour cent de projets de développement et 35 pour cent du programme mondial de location de véhicules.

À l'avenir

60. Le Secrétariat continuera de rendre compte au Conseil de l'utilisation des mécanismes de préfinancement dans ses rapports sur la mise en œuvre du Plan de gestion.

SECTION IV: GESTION DES COÛTS D'APPUI INDIRECTS

Financement de dépenses supplémentaires au titre de la sécurité sur le terrain

61. Lorsqu'il a approuvé le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010–2011, le Conseil a approuvé le report d'un montant de 14,5 millions de dollars pour financer la mise à niveau des dispositifs de sécurité du PAM sur le terrain. Sur cette somme, 8,5 millions de dollars ont été dépensés en 2010.
62. Comme l'indique le document intitulé "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité"⁸, le Secrétariat prévoit des dépenses globales d'un montant de 16,2 millions de dollars en 2011, à savoir 8,6 millions de dollars au titre du transfert de certains bureaux et de l'atténuation des effets des explosions et 7,6 millions de dollars au titre de la gestion de la sécurité et des normes minimales de sécurité opérationnelle.

⁸ WFP/EB.1/2011/12-B.

63. Le montant reporté pour 2010 au titre du Fonds d'urgence pour la sécurité s'élève à 6,0 millions de dollars; le Secrétariat prie le Conseil d'approuver des dépenses supplémentaires pouvant aller jusqu'à 10,2 millions de dollars.
64. Il est proposé de financer cette augmentation au moyen du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) jusqu'à la fin de l'exercice biennal.
65. Le Secrétariat suivra les progrès de la mise en œuvre des mesures de sécurité requises et en tiendra le Conseil informé.

Situation du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes

66. Comme l'indiquaient les États financiers vérifiés de 2009, le solde du Compte de péréquation AAP s'établissait à 152 millions de dollars au 31 décembre 2009. Le niveau prévu de ce compte, y compris le financement des engagements au titre des prestations dues au personnel et des dépenses AAP approuvés pour 2010, apparaît au tableau 2.

TABLEAU 2: COMPTE DE PÉRÉQUATION DES DÉPENSES AAP, 2010-2011 (en millions de dollars)		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2010 ⁹		152,0
Recettes projetées pour 2010-2011 (taux de recouvrement des CAI de 7 pour cent)		473,0
Dépenses AAP approuvées pour 2010-2011	(479,4)	
Crédit exceptionnel pour 2010–2011	(25,9)	
Transfert approuvé de dépenses pour 2010–2011 au titre de la sécurité ¹⁰	(38,9)	
Dépenses supplémentaires proposées au titre de la sécurité sur le terrain ¹¹	(10,2)	
Total partiel, dépenses		(554,4)
Solde prévu au 31 décembre 2011		70,6

67. Le solde prévu tient compte des dépenses supplémentaires proposées pour améliorer la sécurité sur le terrain, telles que précisées dans le document WFP/EB.1/2011/12-B.
68. Le Secrétariat reconnaît combien il importe de s'en tenir au solde prévu du Compte de péréquation AAP et continuera de surveiller tant le produit des CAI que les dépenses AAP pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux projections. Le Conseil sera tenu informé de la situation de ce compte jusqu'à la fin de l'exercice biennal.

⁹ Comptes annuels vérifiés de 2009 (WFP/EB.A/2010/6-A/1).

¹⁰ Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies/Fonds d'urgence pour la sécurité.

¹¹ Sous réserve de l'approbation du point ii) du projet de décision du présent document.

Mise en œuvre d'un système de gestion de trésorerie

69. Les intérêts que produisent les soldes de trésorerie et les soldes des placements du PAM constituent la principale source de recettes de la partie non affectée du Fonds général. Ce produit est par conséquent extrêmement tributaire des taux d'intérêt à court terme fixés par les banques centrales, en particulier la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique.
70. La gestion des soldes de trésorerie du PAM est principalement assurée par l'Unité de la trésorerie au Siège, qui gère des flux annuels de l'ordre de 3,0 milliards de dollars dans 370 comptes bancaires détenus auprès de plus de 90 banques.
71. Le système de gestion de la trésorerie du PAM est limité. Le Secrétariat a examiné les possibilités d'amélioration en 2010, en prenant notamment en compte des conseils d'experts. À l'issue de cet examen, il a été décidé qu'il serait fortement souhaitable d'investir dans des systèmes informatisés de gestion de la trésorerie, compte tenu de leur période d'amortissement très courte.
72. Les améliorations apportées au système de gestion de la trésorerie permettront l'intégration du système informatisé du PAM et des systèmes bancaires en vue: i) d'améliorer les processus de contrôle financier dans les antennes locales moyennant le téléchargement automatisé des relevés de paiement et des relevés bancaires; ii) de diminuer les commissions bancaires; iii) de réduire le niveau des soldes de trésorerie et le nombre de comptes en banque détenus dans les antennes locales; et iv) de permettre d'envoyer les paiements de manière groupée aux fournisseurs, aux employés et aux bénéficiaires de projets faisant appel à des transferts monétaires ou à des bons d'alimentation. Les améliorations du système permettront en outre de gérer en interne les fonds de roulement (instruments à court terme du marché monétaire), afin d'accroître les taux de rendement et de diminuer les commissions de gestion des placements, sans pour autant augmenter le profil de risque des soldes de trésorerie du PAM.
73. Pour que ces avantages se concrétisent, les modules informatiques relatifs à la gestion de la trésorerie et des liquidités, à la trésorerie et à la gestion du risque financier, et à la communication avec les banques seront mis en œuvre sur une période de 18 mois, y compris dans les antennes locales ayant la responsabilité des plus gros volumes de paiement. Les licences, les honoraires des partenaires, la rémunération du personnel employé à court terme et la formation ainsi que le renforcement des capacités se chiffreront à 1,5 million de dollars, dont 1,0 million de dollars pour 2011 et le reste pour 2012.
74. Le retour sur investissement serait de moins d'un an à compter de la mise en service, compte tenu du taux de rendement amélioré des soldes de trésorerie, des économies réalisées sur les commissions bancaires et les frais de gestion des placements, ainsi que des gains de change réalisés. Ces économies seront créditées au Fonds général et aux budgets des projets.
75. Le Secrétariat propose que l'investissement de 1,0 million de dollars soit financé à titre exceptionnel au moyen de la partie non affectée du Fonds général.

Partie non affectée du Fonds général

76. Le tableau 3 offre une vue d'ensemble de la prévision la plus récente concernant la partie non affectée du Fonds général.

TABLEAU 3: PARTIE NON AFFECTÉE DU FONDS GÉNÉRAL 2010-2011
(en millions de dollars)

Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2010		(25,7)
Recettes 2010–2011		32,5
Prêt pour la mobilisation de ressources auprès du secteur privé ¹²	(4,5)	
Système de gestion de la trésorerie ¹³	(1,0)	
Total partiel		(5,5)
Solde au 31 décembre 2011 (prévision)		(1,3)

SECTION V: POINT SUR LES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

77. Dans le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010-2011, un montant de 506 millions de dollars était prévu au titre des ressources extrabudgétaires. Cette prévision s'élève désormais à 618,0 millions de dollars, y compris les ressources extrabudgétaires récemment confirmées qui n'avaient pas été prévues, à savoir 329,0 millions de dollars pour les comptes spéciaux, 276,3 millions de dollars pour les fonds d'affectation spéciale (197,1 millions de dollars pour ceux concernant des pays en particulier et 79,2 millions de dollars pour ceux qui ont un caractère général), et 12,7 millions de dollars pour les fonds bilatéraux.
78. Sur le montant estimatif de 276,3 millions de dollars prévu pour les fonds d'affectation spéciale, 79,0 millions de dollars, soit 40 pour cent, ont été reçus en 2010 en faveur des fonds constitués pour des pays spécifiques, et 56,3 millions de dollars, soit 71 pour cent, pour les fonds d'affectation spéciale à caractère général.
79. Les ressources extrabudgétaires sont une source cruciale d'investissement pour ce qui est de l'innovation et du renforcement des capacités à l'échelle institutionnelle et sur le terrain, ainsi que du renforcement des moyens des partenaires, indispensable pour assurer la concordance avec le Plan stratégique du PAM pour 2008–2013.
80. À ce jour, les ressources extrabudgétaires reçues représentent 330,7 millions de dollars, soit 54 pour cent du montant estimatif révisé des besoins pour 2010-2011.
81. Un montant d'environ 189,2 millions de dollars a été reçu pour alimenter les comptes spéciaux, soit 58 pour cent du montant estimatif révisé de 329 millions de dollars prévu pour l'exercice biennal 2010-2011. Les recettes des comptes spéciaux proviennent principalement de la fourniture de services dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information.
82. Cinq nouveaux fonds d'affectation spéciale ont été créés pour financer le plan d'action pour l'égalité hommes-femmes, l'étude sur le coût de la faim en Afrique, la réduction des risques de catastrophes et le changement climatique, ainsi qu'une étude réalisée par le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les effets de la crise économique et financière sur les populations vulnérables.

¹² Approuvé dans le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010–2011 (WFP/EB.2/2009/5-A/1) comme avance pour le financement des partenariats avec le secteur privé et de la stratégie de mobilisation des ressources.

¹³ Sous réserve de l'approbation du point iii) du projet de décision du présent document.

83. Sur le modèle de l'étude sur le coût de la faim réalisée dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le PAM a commandé, en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'Organisation des Nations Unies et la Commission de l'Union africaine, une étude sur le coût de la faim en Afrique et les effets socioéconomiques de la dénutrition chez l'enfant, qui sera présentée en mars 2011 à la réunion conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA puis, en juillet 2011, à l'Assemblée générale des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.
84. Le fonds d'affectation spéciale pour l'initiative Achats au service du progrès demeure le principal fonds de cette catégorie, et la mise en œuvre de ce projet s'est accélérée récemment. Depuis son lancement à titre pilote en septembre 2008, plus de 50 000 agriculteurs, gérants d'entrepôts et petits et moyens commerçants ont bénéficié d'une formation assurée par le PAM et ses partenaires sur l'amélioration de la production agricole, le traitement après récolte, la commercialisation collective, le financement agricole et la sous-traitance. Du côté de l'offre, les partenaires, dont la FAO et le Fonds international de développement agricole, travaillent avec les agriculteurs pour soutenir l'initiative Achats au service du progrès sur le terrain.

Le PAM a acheté plus de 125 000 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur de 40 millions de dollars, dans 20 pays visés par cette initiative, ce qui a directement profité à de petits exploitants. Une évaluation à mi-parcours sera réalisée en 2011 et présentée au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011.

TABLEAU 4: RÉVISION DES PRÉVISIONS CONCERNANT LES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011 (en millions de dollars)*					
	Plan de gestion initial		Besoins après révision		Besoins après révision, en pourcentage de ceux indiqués dans le Plan de gestion initial
Comptes spéciaux		280		329	17,5
Fonds d'affectation spéciale		214		276,3	29,1
<i>Concernant des pays</i>	<i>170,7</i>		<i>197,1</i>		15,5
<i>À caractère général</i>	<i>43,3</i>		<i>79,2</i>		82,9
Fonds bilatéraux		12		12,7	6,0
TOTAL		506		618	22,1

*CAI non compris.

ANNEXE I

ANALYSE DES BESOINS IMPRÉVUS

1. Comme l'indiquait le Plan de gestion initial du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011, les mises à jour régulières du programme de travail projeté pour 2010-2011 ne prennent en compte que les besoins prévus, à savoir ceux des opérations en cours et ceux liés aux prolongations logiques de celles-ci, et ne prévoient pas de provision pour les besoins imprévus.
2. Ainsi que l'a demandé le Comité financier de la FAO à sa cent trente-troisième session, on trouvera dans la présente annexe une comparaison entre les niveaux approuvés des plans de gestion et ceux des programmes de travail définitifs des exercices biennaux antérieurs.
3. Le programme de travail du PAM a augmenté de 2,9 milliards de dollars, soit un accroissement de 32 pour cent en 2010–2011 par rapport au Plan de gestion initial. Le tableau A.I présente un historique des besoins imprévus par rapport aux plans de gestion.

TABLEAU A-I: HISTORIQUE DES BESOINS IMPRÉVUS (en millions de dollars)				
	Plan de gestion	Besoins imprévus	Montant total définitif du programme de travail	Augmentation (en pourcentage)
2002–2003	2 931	2 689	5 620	92
2004–2005	4 784	1 076	5 860	22
2006–2007	6 198	252	6 450	4
2008–2009	5 792	5 987	11 779	103
2010-2011*	8 953	2 912	11 865	32
Moyenne 2002–2011	5 732	2 583	8 315	45

* Hors besoins imprévus de 2011

ANNEXE II

GLOSSAIRE

Dans la mesure du possible, on a utilisé dans le présent document la terminologie communément utilisée par le système des Nations Unies pour établir les budgets. Dans certains cas toutefois, des termes et définitions financiers et budgétaires spécifiques au PAM ont également été employés.

Budget du PAM: élément de budget biennal du Plan de gestion, qui présente les prévisions de ressources et de dépenses relatives aux programmes, projets et activités et comprend un budget administratif et d'appui aux programmes.

Comité pour l'allocation stratégique des ressources: organe consultatif auprès du Directeur exécutif chargé de superviser l'établissement d'un ordre de priorités stratégiques pour l'allocation des ressources du PAM et de déterminer les domaines dans lesquels procéder à de grands appels et à des activités de mobilisation de ressources.

Coût d'appui indirect: coût afférent à l'appui de l'exécution de projets et d'activités mais qui n'ont pas directement trait à leur mise en œuvre.

Coûts opérationnels: coûts des produits, coûts de transport maritime et frais connexes, coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention et tout autre apport fourni par le PAM aux bénéficiaires, au gouvernement du pays bénéficiaire ou autres partenaires d'exécution.

Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs: fonds établi pour financer les charges associées aux contributions en nature provenant de donateurs admis à en bénéficier qui ne sont pas à même de financer ces coûts.

Indice des prix du pétrole brut: indice calculé à partir des contrats à terme de Brent.

Indice PAM des prix des céréales: indice portant sur quatre céréales (blé, maïs, sorgho et riz), calculé à compter du 1^{er} juin 2007, ou de toute autre date requise, dans le but de faire apparaître les effets de l'évolution des prix sur le coût des céréales pour le PAM.

Mécanisme de financement anticipé: dispositif de préfinancement interne du PAM ayant deux objectifs: i) optimiser l'utilisation des ressources destinées aux projets; ii) améliorer la disponibilité des produits alimentaires en temps voulu. Ce mécanisme permet aux antennes locales d'avoir accès à des fonds par anticipation avant que les contributions prévues ne soient confirmées.

Plan de gestion: plan de travail général biennal qui expose les résultats prévus et les indicateurs de réalisation, ainsi que le budget du PAM; il est approuvé par le Conseil.

Programme de travail: appel à la mobilisation de ressources sur la base d'une évaluation des besoins effectuée en collaboration avec les gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies, les partenaires et les donateurs.

Recouvrement intégral des coûts: recouvrement des coûts opérationnels, des coûts d'appui directs (CAD) et des CAI dans leur intégralité.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	coût d'appui direct
CAI	coût d'appui indirect
CII	compte d'intervention immédiate
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MAA	mécanisme d'achat anticipé
MACAD	mécanisme d'avance au titre des CAD
MFA	mécanisme de financement anticipé